



## Charte du Cercle scolaire du Val-de-Travers

L'institution scolaire est investie d'une double responsabilité: d'une part, elle doit garantir que les élèves puissent apprendre ensemble dans les meilleures conditions et d'autre part, elle doit préparer chaque élève à vivre en société dans le respect d'autrui et dans la tolérance.

Afin de mettre en évidence ces missions, l'Ecole Jean-Jacques Rousseau a établi une charte, fruit d'un travail commun autour d'un projet d'établissement visant à mieux vivre ensemble. Chaque membre défend les valeurs contenues dans ce document de référence et favorise toute action en ce sens.

### Respect

Favoriser un climat de tolérance et de civilité  
Savoir être à l'écoute de l'autre et de soi

### Entraide

Travailler dans un esprit de collaboration  
Développer la solidarité

### Confiance

Favoriser le sentiment de sécurité  
Œuvrer dans la transparence et la clarté

### Equité

Offrir à chacun les mêmes ressources pour

- répondre à ses besoins
- favoriser son épanouissement
- favoriser le vivre ensemble

### Responsabilité

Expérimenter les règles de la vie sociale et la loi  
Apprendre à assumer ses actes

Nos valeurs n'ont du sens que si elles s'incarnent dans nos pratiques.

Val-de-Travers, le 8 juillet 2019 / RB

